

Un ex-ministre Dublin en Suisse



L'ancien ministre de l'intérieur gambien Ousman Sonko.

L'ex-ministre gambien de l'intérieur suspecté de crimes contre l'humanité a été arrêté en Suisse

Soupçonné de crimes contre l'humanité ; présenté comme le bras droit de Yahya Jammeh, l'ancien président de la Gambie, Ousman Sonko, a été arrêté dans le canton de Berne le 26 janvier dernier. Il avait, en novembre 2016, déposé une demande d'asile en Suisse.

D'après le procès-verbal de sa première audition de procédure d'asile, Ousman Sonko aurait été Ministre de l'intérieur de la Gambie entre 2006 et 2016 avant d'être limogé par l'ex-président Yahya Jammeh et fuir son pays. Il a présenté son passeport de diplomate lors de son interview avec le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM), avant d'être attribué

au canton de Berne, puis placé dans un centre de transit où il a été arrêté sur ordre de la justice bernoise. Il était, auparavant, passé par l'Espagne et la Suède avant de venir en Suisse .

Une arrestation controversée

Son arrestation, survenue deux mois après son passage au SEM, a suscité la consternation du fait qu'il n'avait pas été appréhendé plus tôt. Notamment de la part d'Hans-Jürg Käser, Conseiller d'Etat en charge de la police et des affaires militaires bernois, qui estime que le SEM a traité la demande d'Ousman Sonko comme celle de n'importe quel autre demandeur d'asile, alors que, selon lui, l'instance connaissait l'importance de ce dossier. Cette arrestation survient quelques jours seulement après le départ de l'ex-président de la Gambie, Yahya Jammeh, à propos duquel nous avons consacré un article il y a quelques jours.

Lamine et Nicolas Kalbfuss

Membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Commentaire

La Cour Pénale Internationale (CPI) doit redoubler ses efforts pour prendre des mesures fermes face aux atrocités commises par certains dirigeants, afin d'en finir avec. Les problèmes tels que la corruption ou la dictature, très présents en Afrique, posent toutefois des questions sur le rôle et la crédibilité des nombreuses organisations qui promeuvent la démocratie, la paix et les droits de l'homme sur le continent africain. De même, des questions subsistent autour du rôle du SEM dans ce genre de cas qui concerne un politicien suspecté de crimes graves. Une question d'ordre moral et éthique se pose : doit-on octroyer l'asile et protéger des cas comme celui d'Ousman Sonko, qui encourt peut-être des risques dans son pays, mais qui est soupçonné par l'ONG Trial

International d'avoir commis des crimes contre l'humanité ?

Yaya

Infos:

La situation en Gambie se dénoue, article paru dans Voix d'Exils le 24.01.2017